

# JOURNAL DE PUSSIGNY



RÉALISÉ ET IMPRIMÉ PAR NOS SOINS

ÉDITION 2024





## Le mot du Maire

Le monde traverse une période de crises sans précédent depuis ces dernières décennies et rend notre quotidien incertain. Les valeurs que nous défendons « Liberté Egalité Fraternité » sont aujourd'hui menacées. Notre société devient progressivement restrictive intolérante et égoïste.

Cependant pour avancer, la municipalité reste optimiste.

Cette année 2023, Pussigny a vu de multiples projets et travaux se concrétiser :

- travaux d'aménagement pour faire diminuer la vitesse et sécuriser le bourg
- petite restauration de la ruelle et du parvis de l'église
- à Doux c'est une partie très abîmée de la route au sud de la LGV qui a reçu un revêtement en enrobé sur environ 600 mètres.
- construction d'un préau de loisirs en cours

Vous trouverez à la lecture de ce journal d'autres travaux qui sont terminés ou en cours de réalisation.

Pour 2024, plusieurs projets sont à l'étude.

Le plus urgent est d'acquérir un terrain pour y implanter une bâche de protection incendie. En effet, la seule borne incendie qui dessert le village de Sauvage n'a pas un débit suffisant et se situe trop loin de certaines habitations. De ce fait, la protection incendie n'est donc plus conforme à la réglementation en vigueur. Vous trouverez des explications détaillées en page 13.

Moins urgent mais tout aussi important, le conseil municipal a demandé une étude au STA (Service Territorial d'Aménagement) pour sécuriser le bourg de Sauvage où là aussi certains véhicules passent à des vitesses intolérables. Nous menons aussi une réflexion pour aménager le terrain de loisirs aux abords du préau : tables, bancs et réalisation d'un nouveau terrain de pétanque, ...

Bien entendu, l'entretien des routes reste aussi une priorité.

Cette année, c'est l'autre partie de la route à Doux qui fera l'objet de réfection en enrobé. Un tour de la commune sera fait pour identifier si d'autres voiries présentent un besoin d'intervention.

**Tous ces projets et travaux ont été ou seront réalisés sans endettement supplémentaire de la commune.**

Notre petite commune, autrefois plutôt épargnée, connaît maintenant aussi quelques incivilités qui ont un peu perturbé la tranquillité de certains d'entre nous : vol par deux fois des câbles téléphoniques, vols divers, intrusion d'individus chez des personnes vulnérables, détérioration de mobilier urbain, dépôts sauvages, ...

Je tiens à remercier les associations les Pussifolies et Vivre Ensemble, qui par leurs activités respectives permettent aux habitants et à bien d'autres de s'enrichir culturellement et émotionnellement puis de faire oublier un moment l'actualité plutôt morose qui nous entoure. D'autre part, l'association Vivre Ensemble s'est encore montrée très imaginative cette année dans la création de figurines et autres décorations pour nous faire partager la magie de Noël. Merci à tous les bénévoles.

Et enfin, je remercie aussi le conseil municipal et les employés communaux qui m'apportent chacun à leur place une aide précieuse pour mener à bien ma mission.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants.

C'est avec sincérité que je vous présente au nom du conseil municipal et des employés municipaux tous nos vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2024.

## Les rencontres en mairie



Le 16 janvier 2023 :

Monsieur Jordan MILLERET du Syndicat Intercommunal d'Electrification en Indre-et-Loire (SIEIL37).

Il a été évoqué lors de cette réunion le programme des travaux pluriannuel de l'éclairage public.

Le 06 février 2023 :

Mesdames Mathilde FAZAKERLEY et Sandrine CAPUS de l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités (ADAC37) et Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement d'Indre-et-Loire (CAUE37).

Une étude a été réalisée pour l'aménagement de la place de l'église.



Le 05 septembre 2023 :

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER, Président du Conseil Départemental et candidat aux Élections Sénatoriales.



Le 31 octobre 2023 :

Monsieur l'Adjudant Mathieu QUEVAL du SDIS afin de faire un point sur les protections incendie, notamment sur celle de Sauvage.



# Les élections

## Élections Sénatoriales du dimanche 24 septembre 2023 :

Ces élections ont permis de renouveler la moitié des sièges du Sénat (170 sièges).

Pour chaque département concerné, les Sénateurs ont été élus au suffrage universel indirect par un collège électoral. En Indre-et-Loire, 5 candidats se sont présentés et 3 ont été élus : messieurs Jean-Gérard PAUMIER, Pierre-Alain ROIRON et Vincent LOUAULT.



Jean-Gérard PAUMIER

Pierre-Alain ROIRON

Vincent LOUAULT

Le cumul des mandats n'étant pas permis, Monsieur Jean-Gérard PAUMIER a dû présenter sa démission de Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire.

Afin de lui succéder, de nouvelles élections en interne du Conseil Départemental ont eu lieu le mercredi 18 octobre 2023.

Deux candidates étaient en lices : Mesdames Nadège ARNAULT, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du Conseil Départemental et Sabrina HAMADI, conseillère Départemental.

A la suite du scrutin, Madame Nadège ARNAULT a été élue à la majorité absolue en un tour.

Monsieur Cédric DE OLIVEIRA a été nommé 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Départemental pour la remplacer, en plus de ses postes de Président de l'Association des Maires d'Indre-et-Loire (AMIL37) et Maire de Fondettes.



Cédric DE OLIVEIRA

Nadège ARNAULT



### NOTA :

**Le dimanche 09 juin 2024 auront lieu les Élections Européennes.**

## *Les activités proposées par les organismes extérieurs*

Cette année, le Syndicat de Rivières Val de Vienne a restauré 5 km de cours d'eau.

De Saint-Gervais-les-Trois-Clochers à Saint-Epain en passant notamment par Pussigny, les ruisseaux de la Veude, du Mâble, de la Manse, de la Bourouse et du Grouet ont été restaurés. Avant les travaux sur le Grouet à Pussigny, une pêche de sauvetage a permis de déplacer des vairons, loches franches, épinochettes et quelques chabots.



Sur le tronçon restauré, le Grouet a retrouvé ses alternances de zones courantes (radiers) et de fosses mais aussi sa continuité écologique permettant ainsi la libre circulation des espèces aquatiques.

Ces travaux, ont pu voir le jour grâce aux riverains, élus communaux, les autres partenaires financiers (l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les Régions et les Départements) ...



## Les activités proposées par les organismes extérieurs

Dans la même optique, le Syndicat de Rivières Val de Vienne a organisé le 17 juin 2023 la découverte des libellules à Pussigny.



L'année prochaine, les travaux auront en partie lieu à Pussigny (pour poursuivre la restauration du Grouet), à Maillé et à Nouâtre (sur le Réveillon) ... Vous trouverez davantage d'informations sur leur site internet ou leur Facebook et notamment sur les prochaines animations 2024 (QR code).

Plus d'informations : Delphine LAISEMENT 06 45 36 07 85 ou [manse.delphine@orange.fr](mailto:manse.delphine@orange.fr)



## Les aménagements réalisés

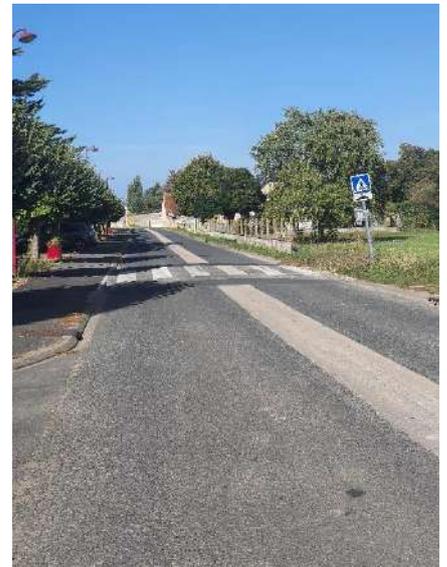
En ce début d'année 2023, des aménagements pour la sécurisation du centre bourg ont été réalisés, avec des écluses aux entrées de bourg et la création d'un plateau et d'un ralentisseur Rue de la Guériverière.

Cela a permis de constater une légère baisse de la vitesse grâce aux relevés des radars pédagogiques.

### *Pendant les travaux*



### *Après les travaux*



# Les aménagements réalisés

## Réfection de la Place de l'église

Avant



Après



## Enrobé à Doux (1<sup>ère</sup> tranche)



Avant



Après

# Les aménagements réalisés

## Restauration du puits de la Chasseigne



Avant



Après

## Sécurisation de la petite maison située Chemin du Calvaire



Avant



En cours

# Les aménagements réalisés

## Restauration du Grouet

Depuis 2018, les collectivités du bassin versant de la Veude de Ponçay ont transféré la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations) au Syndicat de Rivières Val de Vienne. Afin de contribuer à l'atteinte du bon état écologique des cours d'eau fixés par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, le Syndicat entreprend des travaux de restaurations de cours d'eau.

Restauration hydromorphologique\* du cours d'eau : talutage des berges ; création de banquettes ; recharge granulométrique ; diversification des écoulements et des habitats.

Le chantier sera réalisé principalement à la pelleteuse.

*0\*Restauration hydromorphologique : modification de la forme du cours d'eau pour restaurer ses fonctionnalités, ce qui conduit le plus souvent à reconfigurer les parcelles qu'il traverse.*



Avant



Après



## *Les travaux à venir*

### Enrobé à Doux (2<sup>ème</sup> tranche)



### Préau de loisirs sur le terrain communal



# Les travaux à venir

## Projet pluriannuel incendie

De l'article L2213-32 du Code Général des Collectivités Territoriales, « le Maire assure la défense extérieure contre l'incendie » il faut comprendre qu'au titre de son pouvoir de police spéciale, le Maire doit s'assurer de l'existence, de la suffisance des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie, au regard des risques à défendre et de la disponibilité des points d'eau destinés à cet usage ».

Dans le cadre du développement économique et urbain du département d'Indre-et-Loire, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) préconise, dans le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie, lors de l'instruction des permis de construire, des permis de lotir, des créations de ZAC, ... de concentrer, à proximité des risques, des quantités d'eau adaptées et nécessaires au combat d'un sinistre.

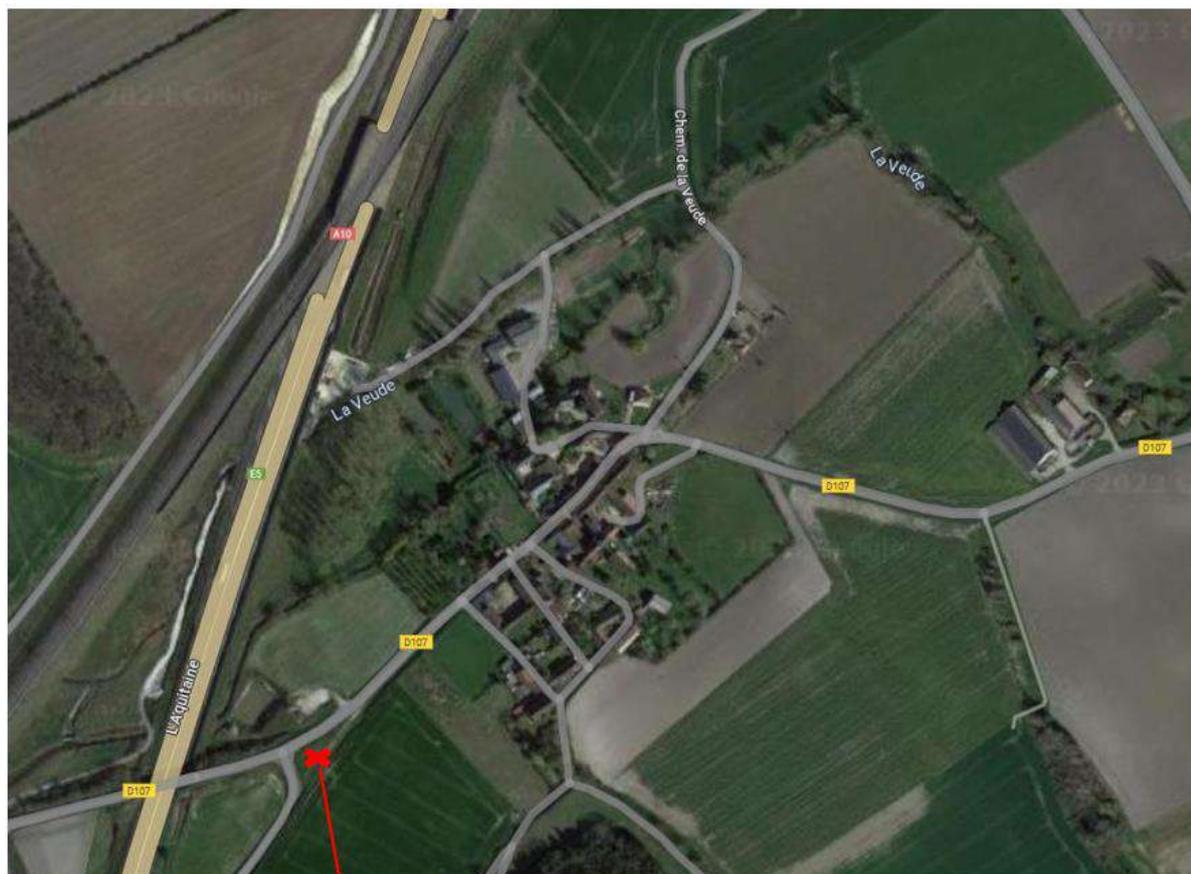
A Pussigny, le contrôle des débits d'eau sur les bornes incendie nous démontre des anomalies vis-à-vis de la réglementation et notamment dans les hameaux de Sauvage, du Petit Bois Simon, de la Chasseigne et du Bois Rond.

Pour remédier à ce défaut, le conseil municipal, épaulé par le SDIS, a opté pour l'installation de citerne d'eau souple de 120 m3 à proximité de ces lieux.

Cette solution est moins onéreuse (environ 20 000 €) qu'une réfection totale du réseau incendie d'eau.

Cependant, cela nous oblige à acquérir une parcelle de terrain accessible aux moyens motorisés du SDIS dans chaque village.

Du fait de l'investissement, c'est un projet qui sera étalé sur plusieurs années mais qui permettra la délivrance de permis d'urbanisme.



Emplacement bâche incendie

## *L'histoire de la chèvrerie au Bois Rond*

Cela nous tenait à cœur de vous raconter l'histoire de la chèvrerie car une nouvelle page s'est tournée le 28 septembre 2023.



En 1888, la famille HÉRIBERT créa l'exploitation fermière au Bois Rond en y produisant du fromage de chèvre et deviendra une affaire familiale. De générations en générations, les femmes y ont confectionné des fromages en commençant par Mélanie, puis Blanche suivies de Pierrette et enfin Martine.

En 1958, Pierrette et Lucien HÉRIBERT ont créé le premier élevage de chèvres de l'Indre-et-Loire, suscitant beaucoup de curiosité. Il était en effet plus courant d'avoir un élevage de vaches à cette époque que de chèvres et ce genre d'élevage avait lieu principalement dans des châteaux et non dans une ferme.

Les chèvres étaient traitées à la main et le fromage de chèvre était entièrement confectionné au Bois Rond : caillage, mise en moule, égouttage et affinage. Dix jours étaient nécessaires à la fabrication d'un fromage de Sainte-Maure.

En 1976, ils ont été promus au Palmarès du concours agricole et ont obtenu l'Or.

Au fil des années, ils ont obtenu de très nombreuses récompenses et servi de nombreuses personnalités, en commençant par le Ministre d'Israël et les Présidents de la République, de Charles de GAULE à Jacques CHIRAC.



En 1998, la famille HÉRIBERT passa le flambeau à Marie-Thérèse et Dominique GUILLET.

Le savoir-faire a évolué au fil du temps et leur a permis de continuer à vendre leurs fromages dans la France entière ainsi qu'à l'étranger. Ils ont à leur tour servi quelques-unes des plus belles tables, en passant par celle de l'Élysée jusqu'à celle du Prince Albert de Monaco. Le fromage du Pussigny a été proposé à la Reine d'Angleterre Elisabeth II lors de sa dernière visite en France.

Dominique et Marie-Thérèse ont travaillé avec beaucoup de passion, dans la continuité de la famille HÉRIBERT. Leur troupeau s'est agrandi, passant de 200 à 400 chèvres laitières.



Trois salariés ont été embauchés à temps plein, qui a permis de faire évoluer l'exploitation et répondre à la demande des clients ainsi qu'aux normes sanitaires et aux contraintes administratives.

Deux couples pouvaient vivre sur l'exploitation, en plus des propriétaires.

Pendant ces 25 ans, Marie-Thérèse et Dominique ont reçu beaucoup de soutien et de compliments.

L'heure de la retraite approchant pour Dominique, ils font le choix de mettre en vente l'exploitation en 2019 à la recherche de jeunes passionnés par le métier souhaitant reprendre.

Malheureusement, avec la conjoncture actuelle, ils n'ont pas trouvé de repreneur.

Les terres ont été vendues ainsi que le troupeau qui a rejoint deux autres exploitations.



C'est une page qui se tourne pour le Bois Rond et nous souhaitons à Marie-Thérèse et Dominique une belle retraite.

Un grand merci Madame Pierrette HÉRIBERT d'avoir pris le temps de nous recevoir et pour toutes les jolies anecdotes qu'elle nous a transmises sur la Ferme du Bois Rond.

# Les cérémonies

## 8 Mai

La France a célébré le 78<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire remportée par les armées françaises et alliées du 08 mai 1945 avec ses habitants, suivi du traditionnel vin d'honneur.



## La petite histoire du Drapeau Français



Le drapeau tricolore ne prit sa forme définitive que le 15 février 1794 (27 pluviôse an II) lorsque la convention nationale décréta que le pavillon national « sera formé des trois couleurs nationales, disposées en bandes verticalement, de manière que le bleu soit attaché à la gable du pavillon, le blanc au milieu et le rouge flottant dans les airs ». La légende voudrait que ce soit le peintre Louis David qui ait choisi l'ordre des couleurs.

Concrètement, le choix des couleurs n'a aucune réelle signification. Au cours du temps s'est construite une jolie légende disant que le bleu, le blanc et le rouge représente l'union du roi et du peuple, des Français entre eux et synthétise la longue histoire des emblèmes de la France.

## 11 novembre



La commune a célébré le 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, suivi d'un vin d'honneur en mairie et du traditionnel repas des aînés. La mémoire se perpétue de génération en génération.



## Le repas des aînés

Cette année, nous avons laissé le choix à nos aînés de choisir entre un repas livré à domicile ou un repas servi en salle.



Nous remercions Madame Jacqueline KITTEL d'avoir accepté que l'on diffuse sa photo dans notre petit journal.

Vous pourrez constater comme nous la joie sur son visage, de recevoir de la main d'un élu, son repas offert par la municipalité. C'est la plus belle des récompenses pour la municipalité.



Mis entre parenthèse pendant la crise sanitaire, le repas en salle a réuni 30 de nos aînés et quelques accompagnants autour d'un bon repas.

Un chaleureux moment, rempli de convivialité, de partage, de rencontre et d'échange autour d'un moment festif.



# Les associations communales

## L'Association Communale de Chasse de Pussigny (ACCP)



Comme chaque année, l'ACCP remercie les propriétaires et exploitants qui leur permettent d'exercer leur passion afin de réguler la faune et la flore.

Aujourd'hui, nous essayons de remédier au mieux au problème des sangliers qui sont souvent proche de l'autoroute A10.

A l'approche du nouvel an 2024, l'ACCP présente ses meilleurs vœux à tous et remercie la commune pour son soutien.

Alain REVEREAU,  
Le Président

## Maryse Magazine

### *Pavés de saumon à l'unilatérale, coulis de poivron et son écrasé de pommes de terre du dimanche*



#### Ingrédients pour 4 personnes :

4 pavés de saumon bien frais - 800 g environ de pommes de terre - 1 pomme - 25 à 30 cl de crème fraîche - lait - beurre - 2 poivrons rouge - 1 beau citron - huile d'olive - sel - poivre - piment d'Espelette (facultatif) - feuilles de carottes ou de persil pour la décoration.

#### Préparation :

Cuisez les pommes de terre coupées en morceaux dans de l'eau salée le temps nécessaire, comme pour une purée. Quand la cuisson est parfaite, égouttez puis écrasez à la fourchette ; faites fondre du beurre dans du lait poivré, mélangez avec les pommes de terre à l'aide d'une cuillère en bois et réservez sur le coin du feu.

Enfournez les poivrons à 200 °C. jusqu'à ce que la peau soit brûlée, laissez refroidir un peu avant de les éplucher et par la suite détaillez la chair en brunoise. Faites chauffer de l'huile d'olive dans une petite casserole à fond épais, ajoutez la brunoise de poivrons, mélangez bien à la cuillère en bois jusqu'à coloration légère, ajoutez ensuite la crème fraîche à hauteur, salez et poivrez. Laissez cuire à tout petit feu en mélangeant assez souvent. Mixez finement afin d'obtenir un bon coulis. Ajustez l'assaisonnement au goût.

Au dernier moment, faites chauffer un gros morceau de beurre dans une poêle. Lorsqu'il atteint une belle couleur noisette, posez délicatement les pavés de saumon côté peau, laissez cuire à feu moyen en les nourrissant de beurre le plus possible (cuisson à l'unilatérale : sans retournement), salez et poivrez.

Terminez en arrosant le poisson avec le jus de citron pour décoller les sucs de cuisson, donnez un bon coup de feu et éteignez celui-ci de suite. Réajustez tous les assaisonnements, si nécessaire. Dressez le tout en laissant courir votre imagination...

Servez le coulis à part.



## Les associations communales



Créée début 2018, il y a maintenant 6 ans, l'association Vivre Ensemble a pour souhait de réunir les habitants de Pussigny chaque mardi après-midi et jeudi matin et à l'occasion de plusieurs évènements annuels.



Ses activités sont financées par les cotisations de ses adhérents et la subvention que lui accorde la municipalité. Nous remercions sincèrement Monsieur le Maire et les conseillers municipaux pour leur soutien.

Pour la deuxième année consécutive, les membres de l'association se sont réunis quelques après-midi depuis le début du mois d'octobre pour confectionner des décorations de Noël qui seront installées sur la place du village, rue de la Guérvrière, à Sauvage, à la Robinière et à la Chasseigne. Tous ces objets sont réalisés avec des palettes de récupération, des chutes de bois et de fer auxquels nous offrons une seconde vie utile.



Si vous aussi, vous aimez la convivialité, la bonne humeur et les jeux, n'hésitez pas à nous rejoindre pour d'agréables moments. Notre prochaine assemblée générale se tiendra, dans la salle polyvalente, le mardi 16 janvier à 18h30. Nous vous souhaitons de passer une excellente année 2024.

Contacts :

Christian : 02 47 65 09 92

Denise : 02 47 65 17 40

Annick : 02 47 50 94 71

## *Les associations communales*

les *P*assifolies



*1<sup>er</sup> Prix : Kim PARDON*



*2<sup>ème</sup> Prix : SAN*



*3<sup>ème</sup> Prix : Christine RAMAT*

La 13<sup>ème</sup> édition du Festival du Grand Format rythmée par la Fanfare Saugrenue (animation musicale offerte par la CCTVV) a été un grand succès avec cette année un palmarès exclusivement féminin !



Prix du public : ZABERLOTTE

De nombreux visiteurs ont parcouru les rues de Pussigny cet été, une école de sainte Maure de Touraine a même choisi d'y passer une journée en guise de sortie de fin d'année.



Merci à tous les Pussinoises et Pussinois pour leur soutien et leur investissement et à la municipalité pour son aide financière et logistique.

*Rendez-vous le dimanche 02 juin 2024  
pour la 14ème édition !*



# Les actualités de Pussigny

## Avis aux amateurs de couteaux artisanaux



Nous sommes allés à la rencontre d'un de nos habitants, Monsieur Benoît GRANDIN, afin de découvrir son métier de coutelier.

Une passion survenue sur le tard à la suite d'un licenciement des Fonderies du Poitou d'Ingrandes (Vienne) et transmis par son voisin et ami, lui-même coutelier de renom.

C'est ce dernier qui va lui apprendre le métier pendant deux ans et lui transmettre le savoir-faire d'un véritable coutelier.

Il suivra également un stage de 3 semaines à l'école nationale de coutellerie à Thiers, afin de se perfectionner, notamment pour l'ajustement des couteaux pliables.

En tant qu'artisan coutelier, Benoît GRANDIN met au service des clients et des passionnés son savoir-faire et son amour du métier pour répondre au mieux à leurs attentes.

Ces créations sont entièrement réalisés dans son garage, transformé pour l'occasion en atelier, avec tout le matériel nécessaire.

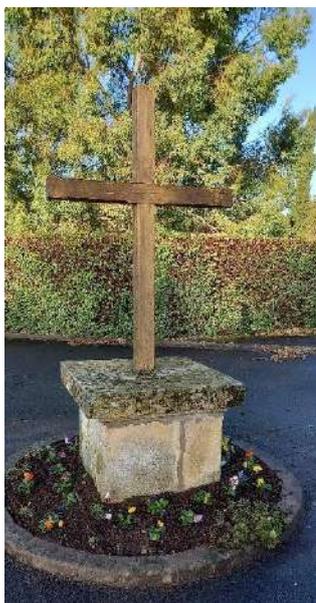
Choisir un couteau artisanal français, c'est investir dans le temps avec la volonté de posséder une pièce unique, confectionnée sur-mesure avec des produits nobles.

Nous lui souhaitons une belle réussite dans le métier.



# Les actualités de Pussigny

## Remerciements



L'équipe municipale tient à remercier Catherine et Michel THOUVENIN pour le geste solidaire qu'ils ont eu en fleurissant le Calvaire, situé Chemin du Calvaire.

## Frelons asiatiques



En cas de présence d'un nid de frelons asiatiques chez vous, la commune vous remboursera 70 € sur présentation de facture acquittée.

## Les premiers vœux du Maire

Les premiers Vœux du Maire ont eu lieu en janvier 2023, l'occasion de partager un moment de convivialité et de tourner la page de ces derniers temps de crise sanitaire.



Monsieur le Maire et l'équipe municipale vous donnent rendez-vous le vendredi 19 janvier prochain à 19h pour la présentation des vœux et célébrer cette nouvelle année autour d'un vin d'honneur.



# Les actualités de Pussigny

## Initiation informatique



Comme vous le savez, depuis octobre 2021, Laura notre secrétaire de mairie aide les habitants qui le souhaitent à se familiariser aux outils informatiques.

En plus de cette aide, Laura s'est déplacée à plusieurs reprises chez les Pussinois et Pussinoises demandeurs. Cela permet de répondre plus facilement à vos besoins plutôt qu'une présence en mairie (paramétrage de l'imprimante par exemple).

N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat pour toute demande d'aide.

## Horaires du secrétariat de mairie

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, les horaires d'ouverture au public du secrétariat ont changé :

- lundi : 14h00 – 17h30
- mercredi : 14h00 – 17h00
- vendredi : 9h00 – 12h00

Vous pouvez toujours nous joindre par :

- téléphone : 02 47 65 01 02
- mail : [mairie.pussigny@orange.fr](mailto:mairie.pussigny@orange.fr)
- site internet : <https://mairie-de-pussigny.fr/>



Vous pouvez également nous retrouver sur l'application mobile, tablette et ordinateur : PanneauPocket. Nous y partageons toutes les informations, évènements utiles.

## Tarifs de la salle des fêtes

Tarif unique toute l'année :

Une demi-journée en semaine : 75,00 €

Vin d'honneur : 75,00 €

Week-end :

- résidant de la commune : 110,00 €
- extérieur à la commune : 160,00 €

Un chèque de caution de 300,00 € ainsi qu'une attestation d'assurance « responsabilité civile » sont demandés avant chaque remise des clés.

Utilisation gratuite pour les associations de la commune.



# Les actualités de Pussigny

## Analyse de l'eau



I°LV : 00125485 page : 1

Département Santé Environnementale et Déterminants de Santé

Unité eaux potables et de loisirs

## Contrôle sanitaire des EAUX



Affaire suivie par:  
Anne-Claire ZABÉ  
Tél: 02 38 77 34 58

**AFFICHAGE OBLIGATOIRE EN MAIRIE (article D.1321-104 du code de la santé publique)**

### Destinataires

MADAME, MONSIEUR LE PRESIDENT - SMAEP DE LA SOURCE DE LA CROSE  
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE PUSSIGNY

## DESCARTES

Prélèvement 00125485  
Installation UDI 000510 PUSSIGNY  
Point de surveillance P 0000000858 C-P.F. PUSSIGNY  
Localisation exacte MAIRIE

Commune PUSSIGNY  
Prélevé le : mercredi 20 décembre 2023 à 09h40  
par : LABORATOIRE INOVALYS TOURS  
Type visite : D1

### Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00125485)

Eau d'alimentation (en distribution) conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé, Tours le 28 décembre 2023

Pour la directrice générale  
L'Ingénieur d'études sanitaires

## Collecte des déchets : modification du jour de ramassage des ordures ménagères



# NOUVEAU

À partir du **1<sup>er</sup> JANVIER 2024**

LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS  
AURA LIEU LE **MATIN**  
AU LIEU DE L'APRÈS-MIDI,  
AU JOUR HABITUEL

**Rappel :** En cas de férié, la collecte est décalée d'une journée, à partir du jour férié.

Ordures ménagères  
et emballages  
sont à présenter  
**la veille au soir**



SMICTOM du Chinonais - 24, place Jeanne d'Arc 37500 CHINON  
02 47 93 22 05 - www.smictom.com

v12/2023

# Les manifestations de Pussigny à venir

## Repas des 3 communes

Cette année, Pussigny est la commune organisatrice du traditionnel repas des 3 communes (Antogny-le-Tillac, Ports-sur-Vienne et Pussigny).

Pour des raisons de confort, il aura lieu à la salle des fêtes de Ports-sur-Vienne (Impasse du Barrage) le samedi 24 février prochain.

Les élus de votre commune viendront à votre rencontre pour la vente des cartes d'invitation.

Cela sera l'occasion de se retrouver pour un moment convivial, animations et bonne humeur garanties.



## Le Festi'Val de Vienne



*Festi'Val de Vienne* est un événement porté par la Communauté de communes Touraine Val de Vienne, dont la première édition s'est tenue le 2 juillet 2022.

Cet événement contribue au dynamisme local et au rayonnement du territoire !

Un concept multi escales qui touche tous les publics : familles, jeunes, touristes, seniors, actifs, curieux... habitants du territoire et au-delà !

Rendez-vous les 5 et 6 juillet prochain à Pussigny, Antogny-le-Tillac, Marcilly-sur-Vienne et Nouâtre.

## 14<sup>ème</sup> Festival du Grand Format

Rendez-vous le dimanche 2 juin pour la 14<sup>ème</sup> édition des Pussifolies.



# Saison Culturelle de la CCTVV

	EVENEMENT	DATE ET LIEU
	<b>PARENTHÈSES MUSICALES</b> Élèves EMI	Panzoult - Le Cube   mardi 12 février - 19h
	<b>ACCUMULATION &amp; LANDING</b> C° X-Press	Panzoult - Le Cube   samedi 17 février - 20h30
février mars	<b>CARTE BLANCHE AU THÉÂTRE AMATEUR</b>	Panzoult - Le Cube samedi 24 février - 20h30 et dimanche 25 février - 15h samedi 2 mars - 20h30 et dimanche 3 mars - 15h samedi 9 mars - 20h30 et dimanche 10 mars - 15h
	<b>MEUH !</b> C° Hic Sunt Leones	Panzoult - Le Cube   samedi 16 mars - 20h30
avril	<b>SOUS TERRE</b> C° Matiloun	L'Île-Bouchard - Salle des fêtes   mardi 16 et mercredi 17 avril - 17h
	<b>LA REINE DE CŒUR</b> Mysterium	Lémeré - Château du Rivau   vendredi 19 avril - 19h
	<b>DON QUI ?</b> Les Grooms	Pussigny - Centre-bourg   dimanche 2 juin - 11h>18h30
juin	<b>FÊTE DE L'EMI</b> Élèves EMI	Sainte-Maure-de-Touraine - Espace Trianon   samedi 22 juin - 18h
	<b>CARTE BLANCHE AU THÉÂTRE AMATEUR</b> C° du Halo	Panzoult - Le Cube   date à venir
juillet	<b>FESTIVAL DE VIENNE</b> C° OFF et de nombreuses autres compagnies	Pussigny   Antogny-le-Tillac   Marcilly-sur-Vienne   Nouâtre vendredi 5 et samedi 6 juillet
août	<b>FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE</b> C° La Boîte carrée	Pouzay - Bords de Vienne   mercredi 28 août - 21h30 Braye-sous-Faye - Jardin de la salle des fêtes   jeudi 29 août - 21h30 Panzoult - Cave de la Sibylle   vendredi 30 août - 21h30
septembre	<b>FESTIVAL DU LONG-MÉTRAGE</b> Ciné Off	Sainte-Maure-de-Touraine   mercredi 18 septembre L'Île-Bouchard   jeudi 19 septembre Nouâtre   vendredi 20 septembre Richelieu   samedi 21 septembre
octobre	<b>OH DAME !</b> C° Grand ménage	Antogny-le-Tillac - Pôle culturel   vendredi 4 octobre - 20h30
novembre	<b>CARTE BLANCHE AU THÉÂTRE AMATEUR : MOLIÈRE EN 2 CLICS</b> Théâtre de Manse	Panzoult - Le Cube   samedi 9 novembre - 20h30
décembre	<b>CARTE BLANCHE AU THÉÂTRE AMATEUR : LE CHAT</b> Théâtre de Manse	Panzoult - Le Cube   dimanche 10 novembre - 20h30

# Réponses aux questions posées par les Pussinois

## Combien consomment les guirlandes lumineuses de Noël de la municipalité ?

Les comparatifs des relevés des consommations d'électricité pour les mois de novembre à janvier des années 2021 (avec guirlandes) et 2022 (sans guirlandes) ne sont pas significatifs d'une économie, en effet ceux-ci nous indiquent plutôt une tendance à une légère augmentation normalisée par le fait que les relevés de 2022 incluent les mois de février et mars.

Quelle est la vraie économie si nous n'installons pas les guirlandes de Noël ?

Nous avons calculé la consommation de nos portiques lumineux avec la méthode ci-dessous :

Nous avons 19 guirlandes de 16 Watt et 4 de 46 Watt (puissance indiquée sur l'étiquette des guirlandes) cela fait une puissance totale installée de  $(19 \times 16) + (4 \times 46) = 488 \text{ W}$ .

Le fonctionnement des éclairages du 15 décembre au 5 janvier, de 18 h à 20 h et de 6 h à 8 h, représente un maximum de  $21 \text{ j} \times 4 \text{ h} = 84 \text{ h}$ .

On transforme notre puissance totale exprimée de watt en kilowatts  $488 \text{ W} / 1000 = 0,488 \text{ kW}$

Les guirlandes consomment 0,488 kW par heure. Sur toute la période, elles consommeront donc  $84 \text{ h} \times 0,488 \text{ kWh} = 37.632 \text{ kWh}$ .

Le prix moyen de l'électricité s'élevant à 0,25 €/kWh, cela revient à  $37,632 \times 0,25 \text{ €/kWh} = 9.408 \text{ €/an}$



## Quelle est l'économie réalisée avec la réduction de l'allumage de l'éclairage public ?

De plus en plus de villes et de communes, essentiellement des métropoles, coupent une partie ou tout l'éclairage public la nuit, pour des raisons principalement économiques et énergétiques.

La municipalité de Pussigny a fait le choix en Aout 2021 de raccourcir le temps d'allumage de l'éclairage public de 30 mn sur toute la commune (extinction à 21h30) mais la diminution des consommations d'énergie n'a pas été notable du fait des aléas de notre réseau (vol du câble en cuivre de la Guériverière).

Après un sondage en 2023 auprès des administrés, le conseil municipal décide de réduire de 1h30 l'éclairage du bourg et le hameau de Sauvage (extinction à 20h00) et de 2h30 tous les autres hameaux (extinction à 19h00). Etant donné la trop récente mise en application de cette délibération les économies réalisées ne peuvent être constatées cependant nous pouvons vous apporter une réponse théorique sur la base des calculs similaires à l'installation des guirlandes de Noël.

	Nbre de lps	Puissance lps (watt)	Puissance totale installée (en kwatt)	Nbr heure en -	Prix de kW	Economies
Sauvage	14	100	1,4	1,5	0,25	191,63 €
le Bourg+Guériverière	34	100	3,4	1,5	0,25	465,38 €
le Bois rond	2	100	0,2	2,5	0,25	45,63 €
la Robinière	7	100	0,7	2,5	0,25	159,69 €
						862,31 €



LPS : lampadaires

Le calcul théorique nous démontre une **économie d'environ 862€** sur une facture annuelle de 1600 € en moyenne, avec l'hypothèse que le prix du kilowatt n'excédera pas 0.25 €, valeur que nous avons volontairement accentuée par apport au prix actuel.

# Réponses aux questions posées par les Pussinois

## Pourquoi n'y a-t'il pas de borne de recharge pour les véhicules électriques à Pussigny ?

Depuis 2018, le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Electrification d'Indre-et-Loire) gère ses bornes au travers de la Société Publique Locale (SPL) Modulo. La SPL gère l'exploitation et la maintenance des bornes de recharge sur tout le territoire.

Modulo est une société publique locale (SPL), créée en juillet 2018, à l'initiative du SIEL (Indre-et-Loire) et du SIDELC (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Énergie Loir-et-Cher) (Loir-et-Cher)



En rejoignant Modulo, la commune paye un prix unitaire par mois et par point de charge pour la « prestation de base » qui inclut l'entretien, la maintenance, la gestion et l'exploitation des bornes et du service. Ce coût inclut également l'énergie qui alimente les bornes. Le coût moyen de l'opération d'installation : 12 000 €. Au final, le village assure financièrement 20 % des travaux.

Combien de fois la borne de recharge pour voiture électrique a-t-elle été utilisée en 2020 à Ports-sur-Vienne ? 4 fois, à Antogny-le-tillac ? 6 fois, La Celle-Saint-Avant ? 74 fois. En toute logique, elles sont plus sollicitées dans les communes plus importantes, mais on est loin de l'affluence : 130 utilisations à Descartes (moins d'un jour sur trois), 186 à Loches (un jour sur deux).

Quelle est la rentabilité de ces bornes sous utilisées ? Chez Modulo-Énergies, la question n'est pas là. « C'est un service public, il n'y a aucune rentabilité », indique Émeric DEBOUCHAGE, du service borne de recharge de Modulo-Énergies. L'objectif était de mailler le territoire de bornes. « Une borne coûte environ 12 000 € HT, financée à 50 % par les aides de l'Ademe (Agence de la transition écologique), 30 % du SIEL et 20 % par les communes, souligne-t-il. Selon Modulo, les bornes fournissent de l'électricité moins chère qu'à domicile, avec une puissance plus importante (18 kW) : compter entre 2 et 4 € la recharge en moins de deux heures, en fonction du véhicule.

En conclusion bien que le sujet n'ait pas encore été abordé en réunion du conseil municipal nous étudierons l'argumentaire recueilli auprès du SIEL et de la société Modulo ; cependant d'autres projets plus importants restent prioritaires.

Cyrille BONNIN

# Informations diverses

## Vos commerçants itinérants



Poissonnerie RIDOUARD  
La Cigogne 37800  
Noyant-de Touraine  
Tél: 02 47 65 87 26

Monsieur RIDOUARD vous accueille tous les vendredis de 9h à 9h30 sur la Place Communale.

C'est l'occasion de profiter de nombreux produits de la mer (poissons, coquillages...). Vous trouverez aussi légumes, fromages et fruits de saison pour accompagner vos repas.



Epicerie ambulante « A côté » de Marigny-Marmande, les jeudis à la demande au 02 47 58 33 72.



Boucherie de Vellèches, les mercredis à la demande : 05 49 86 41 71



Boulangerie de Port de Piles : mardi, jeudi, samedi et dimanche  
05 49 85 63 03

Boulangerie des Ormes : mercredi, vendredi et dimanche  
05 49 85 61 21

# Informations diverses

## Relais Emploi



Le Relais Emploi de Sainte Maure de Touraine (RESMT) s'adresse à toutes personnes de la commune, les demandeurs d'emploi, les salariés en poste s'interrogeant sur leur emploi, et tout citoyen ayant besoin d'un contact avec les administrations. Il répond aux besoins des particuliers mais aussi des entreprises, associations, collectivités dans le domaine de l'emploi.

C'est une "Passerelle pour trois missions" :

- **Insertion par l'Activité économique** : mise à disposition de personnel chez des particuliers, entreprises et collectivités locales, fonctionnement type intérim solidaire

- **Service Emploi de Proximité** : accompagnement des demandeurs d'emploi, salariés et employeurs dans leurs projets de recrutement

- **France Services** : accueil, information et accompagnement sur les démarches administratives et numériques du quotidien en lien avec les différents organismes (CAF, CARSAT, CPAM, SOLIHA, Impôts, justice, Pôle Emploi, ANTS...)

Dans ses locaux, le RESMT favorise l'accès au numérique à travers un espace de formation de 12 postes et un **Espace Public Numérique** gratuit de 3 postes en libre accès tous les matins entre 9h et 12h.

Retrouvez toutes les informations et ses actualités sur sa page Facebook Relais Emploi Sainte Maure de Touraine et sur son site Internet [www.relaisemploismt.fr](http://www.relaisemploismt.fr).

### Horaires :

Du lundi au vendredi  
9h - 12h sans rendez-vous  
14h - 17h sur rendez-vous

### Contact :

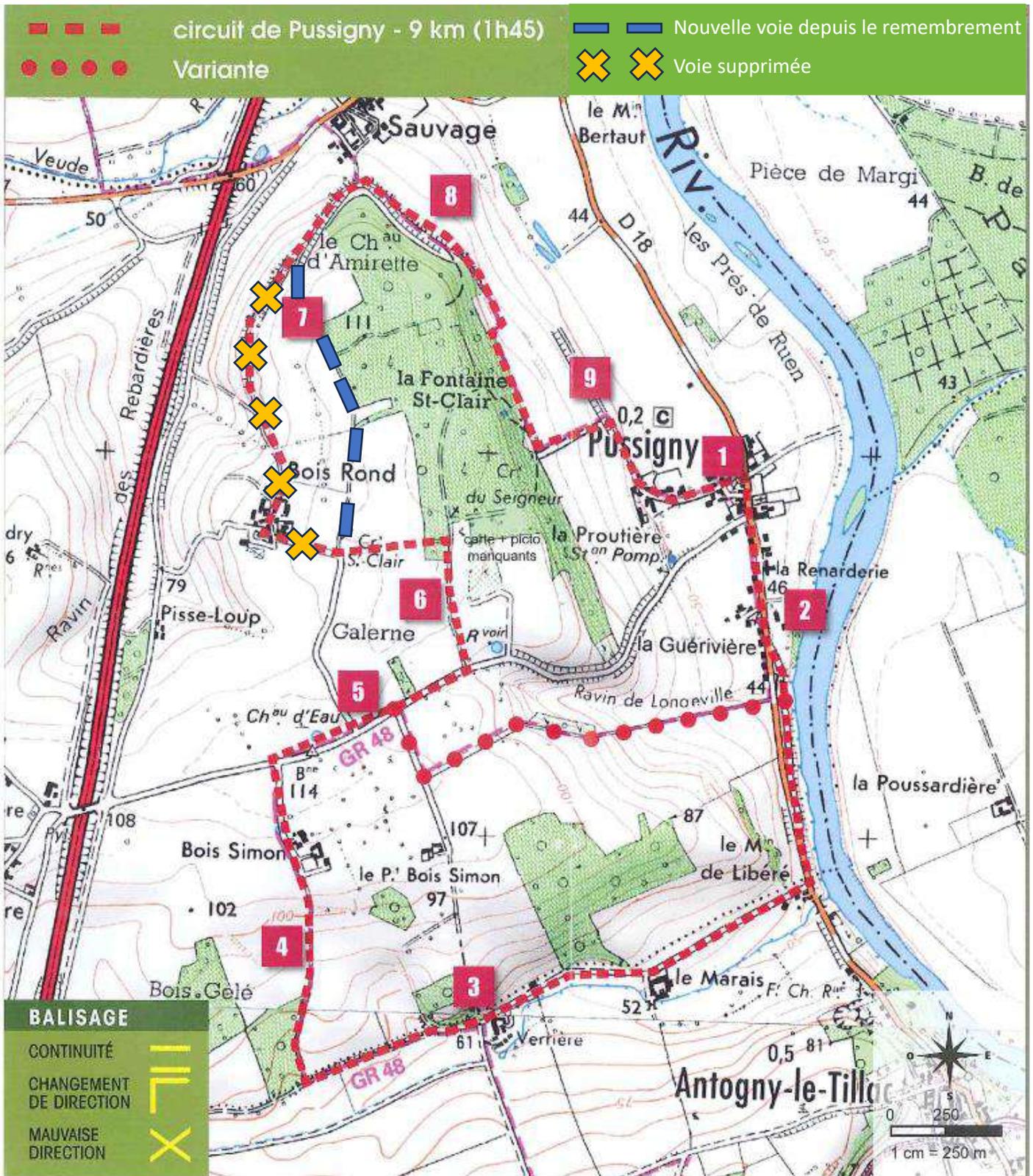
Tel : 02 47 65 67 50  
Mail : [accueil@relaisemploismt.fr](mailto:accueil@relaisemploismt.fr)  
Bureaux : Les Passerelles 77 Avenue du Général De Gaulle  
37800 Sainte Maure de Touraine

## Les numéros utiles

<b>Pompiers</b>	18 ou 112	<b>Déchetterie Ports-Sur-Vienne</b>	02 47 65 01 06
<b>Samu</b>	15	<b>Ambulances :</b>	
<b>Gendarmerie</b>	17	Sainte-Maure	02 47 65 12 24
Richelieu	02 47 93 63 20	Pouzay	02 47 65 87 24
<b>Enedis dépannage</b>	09 72 67 50 37	<b>ADMR Saint-Epain</b>	06 74 96 13 99
<b>Eau – Syndicat de la Crosse</b>	02 47 59 74 98	<b>ASSAD-HAD</b>	02 47 65 61 89
<b>Agence postale des Ormes</b>	05 49 85 60 96	<b>Relais Emploi Ste-Maure</b>	02 47 65 67 50
<b>Médecins :</b>		<b>Infirmières et infirmiers :</b>	
Maison Médicale Sainte-Maure	02 47 45 63 73	Nouâtre :	02 47 65 22 50
Dr STAN à la Celle-Saint-Avant	02 49 49 08 74	Dangé-Saint-Romain	05 49 86 33 71
Dr SERBAN à Nouâtre	02 47 56 03 58	La Celle-Saint-Avant	02 47 58 12 43
<b>Pharmacies :</b>			
La Celle-Saint-Avant	02 47 65 03 98		
Nouâtre	02 47 65 20 28		

# Informations diverses

## Randonnée pédestre à la découverte de Pussigny



## Chemin faisant

**1. Le départ** des 2 circuits s'effectue sur la place du village. Se diriger en direction d'Antogny-le-Tillac. Depuis la place du village, le chemin du Port conduit sur le bord de la Vienne vers un espace de détente ombragé équipé de tables de pique-nique.

**2. Après le calvaire**, prendre à gauche l'ancienne route qui donne accès au bord de la Vienne et à la station d'épuration, longer le grillage pour retrouver la D18 puis prendre la petite route à droite qui dessert deux habitations, « le Marais » et « Verrière ».

**3. Sentier de liaison avec Antogny-le-Tillac** sur votre gauche. 200 mètres plus loin, vous pourrez découvrir une ancienne prairie calcaire où paissaient autrefois des moutons, avec un descriptif de la végétation encore existante que vous pourrez rencontrer sur ce parcours (point d'interprétation).

**4. Le chemin dessert « le Bois Simon »** et arrive sur la route communale avec vue sur le château d'eau.

**5. Après le bouc qui signale la route d'accès à la chèvrerie** du « Bois Rond », accueil sympathique par les maîtres des lieux pour une visite au cœur de la ferme: la variante vous permet de rejoindre le village (route à droite en direction du « Petit Bois Simon » puis premier chemin à gauche pour descendre vers « Longeville »).

**6. Vous descendrez le coteau bordé de champs** qui changent de couleur en fonction des cultures et des saisons avec une belle vue sur le coteau calcaire, la vallée de la Vienne, panorama du village de Pussigny et le coteau des Ormes.

Par temps clair, l'horizon découvre une vue élargie sur les environs jusqu'au clocher de l'Abbaye de Bois Aubry.

**7. Aire de pique-nique « Les 4 vallées ».** Sur la gauche une vue intéressante avec la succession des vallées de Pisseloup, de Grouet, de la Veude et sur la droite, la vallée de la Vienne. En contrebas de cette aire, une prairie calcaire entretenue permet la conservation de certaines espèces de végétaux comme le genévrier et le serpolet typiques de ces terrains.

Peu de temps après sur votre gauche, **accès au hameau « Sauvage »** et au sentier de liaison avec Ports-sur-Vienne.

**8. Panorama sur le « Bec des 2 Eaux »** confluent Creuse et Vienne. Le sentier est bordé à gauche par des cultures et à droite par un bois où était implanté le Château d'Amirette, disparu aujourd'hui.

**9. Belle vue sur la vallée de la Vienne et le village de Pussigny.**

En arrivant par le haut du village, sur la droite une belle demeure privée le « Château de la Proutière » du XVII<sup>e</sup> siècle, et au bout de cette route l'église Saint-Clair avec une belle façade et un porche du XII<sup>e</sup> siècle.

# Informations diverses



La téléassistance est la solution facile et sécurisante pour la personne âgée qui souhaite continuer de pratiquer ses activités habituelles chez elle.

Présence Verte, leader de la téléassistance, propose des offres spécifiques et adaptées aux besoins d'une personne confrontée à la perte d'autonomie, avec un crédit d'impôts de 50 %. Sous la forme d'un bracelet ou d'un médaillon, simple d'utilisation, la téléassistance permet de sécuriser une personne âgée isolée, tout en rassurant son entourage. Son fonctionnement est adapté à nos aînés. Il suffit, en cas de besoin, d'appuyer sur le déclencheur pour alerter directement une centrale d'écoute (24h/24 et 7 jours sur 7) qui se chargera de prévenir les secours nécessaires (membres de l'entourage ou secours publics).

Pour tout renseignement, contactez l'Agence Présence Verte de Tours au 02 47 31 61 96.



**Le Centre Hospitalier de Sainte Maure de  
Touraine vous propose :**

## **VOTRE REPAS LIVRÉ À DOMICILE**

### **PLAISIR ET EQUILIBRE**

Des repas alliant équilibre et plaisir, livrés chez vous. Visés par une diététicienne, et fabriqués par notre service restauration. Nous proposons les régimes sans sucre et sans sel.



### **FACILITE ET ADAPTABILITE**

Livraison 3 fois par semaine pour des repas 7j/7 ou selon votre besoin : vous choisissez le nombre de repas et la durée.



### **UN SERVICE DE PROXIMITE**

Nous intervenons sur Sainte Maure et les communes alentours auprès des personnes de plus de 60 ans ou en sortie d'hospitalisation, ou autre raison médico-sociale.



### **TARIFS**

Le tarif du repas est fixé à 10,00€ dont 7,15€ pour le repas et 2,85€ pour les frais de transport. La livraison ouvre droit à un crédit d'impôt de 1.42€ par repas. Des aides peuvent vous être accordées.



**Tél : 02 47 72 32 07**

**www.ch-saintemaure.fr,  
Rubrique "Repas à domicile"**



## Etat-Civil



### Mariage

Fabienne PAGES et Romain VARANNE ont célébré leur union le vendredi 22 décembre.



### Décès



René SURIER, conseiller municipal, le 1<sup>er</sup> avril 2023 à PUSSIGNY

Robert KIRK, le 7 mai 2023 à PUSSIGNY

Daniel DÉROSIER, le 27 novembre 2023 à PUSSIGNY

Gilles GOURBILLON, le 16 décembre 2023 à PUSSIGNY

## *Bienvenue aux nouveaux habitants*



Alexia DENULLY, Aurélien GRANDIN et leur fils Léandro, Rue de la Mairie

Marie-Chantal et Jean-Claude BOUEYER, Rue de la Guérivière

Danielle et Jean-Paul THEVENET, Rue de la Guérivière

Michèle et Pascal OLIVIER, Rue de la Guérivière

